

→ e-Journal du Synmad

OU L'ON REPARLE DE L'ELITISME ET DE L'EXCELLENCE

Dr Thierry HELBERT
Président du SYNMA
Février 2015

Il y a quelques années, nous avons débattu, avec Jean-François REY, dans ce e-journal d'hépatogastroentérologie de la notion d'élitisme ou d'excellence.

Je vous avais rappelé à ce propos que l'élitisme est une attitude, un système politique ou social qui cherche à former ou à sélectionner une élite au détriment des autres membres du groupe ou de la société. Se faisant, le terme élitisme prend très souvent une connotation négative soulignant une posture qui tend à dévaloriser la masse et qui instaure un clivage entre ces deux entités. Malheureuse prémonition, je soulignais que le risque, dans notre société, est que l'élite, trop souvent autoproclamée, n'a que pour objectifs de défendre ses avantages et prérogatives.

Ainsi, la mise en place de réunions de concertation pluridisciplinaire dans des seules structures hospitalo-universitaires définies par l'AFEF et la Fédération Nationale des Pôles de Référence et Réseaux Hépatites en est un exemple criant sur lequel nous avons déjà beaucoup débattu. Ironie sinistre, nous sommes sollicités par un laboratoire pour inclure nos patients dans une étude observationnelle de cette cohorte libérale, pilotée par 2 praticiens hospitalo-universitaires, membres émérites de l'AFEF !

Pas assez bons pour prescrire mais attractifs pour alimenter les études de nos collègues !!

L'histoire se répète puisque l'avis de la HAS sur l'endomicroscopie optique réalisée lors de la cartographie d'un endobrachyoesophage tend à reprendre cette notion d'élitisme. En effet, la HAS recommande que cette technologie optique soit réservée à une population à risque de cancer (ce qui est légitime) dans des centres experts (spécialisés en endoscopie interventionnelle de l'œsophage). Cette conclusion de la HAS a été reprise par un courrier récent de la CNAMTS qui a en charge le libellé de cet acte avant inscription à la CHAP. Cela pose bien évidemment deux problèmes :

- l'un relève de la désignation de ces centres experts ; nous pourrions voir les mêmes dérives qu'en hépatologie avec désignation par la DGOS et/ou une société savante de centres experts hospitalo-universitaires autoproclamés. Le Synmad souligne qu'il est indispensable de s'approprier la technique comme cela a été fait lors de la mise en place de la vidéo-capsule du grêle ou du côlon mais qu'en aucun cas cela doit être réservé à des centres spécifiques ;

- la deuxième remarque est que la HAS méconnaît complètement la spécificité de notre profession et nul besoin de pratiquer la mucosectomie ou dissection sous-muqueuse voire la radiofréquence pour pratiquer l'endomicroscopie

optique qui se place dans un bilan pré-thérapeutique, au même titre que l'utilisation du NBI ou du zoom. Cela reviendrait à dire que, par exemple, il faut pratiquer systématiquement les cathétérismes rétrogrades de la papille, la dissection muqueuse ou la mucoséctomie pour réaliser des écho-endoscopies bilio-pancréatiques, rectales ou œsophagiennes, ce qui n'est bien évidemment pas le cas dans la vraie vie.

Cette conclusion de la HAS est extrêmement dangereuse pour la profession. Elle pourrait exclure une grande partie des hépato-gastroentérologues à l'endomicroscopie optique, au principe de précaution ou d'excellence. Cette excellence passe par la formation médicale initiale et continue, l'évaluation de nos pratiques, voire la mise en place d'un observatoire (vous avez dit DPC ??) et en aucun cas par un système coercitif de service spécialisé. Bien évidemment, de façon pragmatique, l'accès à ces techniques de pointe, extrêmement onéreuses, intéressant au final un nombre peu important de patients ne pourra se développer que sur des plateaux techniques lourds, regroupant de nombreux hépato-gastroentérologues, mais cela relève de l'organisation du soin par notre profession et non pas par la validation ou la certification de la HAS, de la DGOS ou d'une société savante.

Le Synmad sera extrêmement vigilant quant à la suite de ce dossier épineux. Par chance, le Synmad est le seul organisme légitime à finaliser sur le plan monétaire ce dossier. La SFED sera en charge de la nomination des experts libéraux et hospitaliers à la CHAP pour la hiérarchisation intra puis inter-spécialités et, nul doute que nos confrères ainsi désignés sauront défendre l'accès aux nouvelles techniques à l'ensemble des hépato-gastroentérologues, et, ainsi à l'ensemble des patients qui doivent en bénéficier.

Dr Thierry HELBERT
Président du SYNMAD
Février 2015

« Les propos exprimés n'engagent que leurs auteurs à l'exclusion de ses annonceurs »



AG2R LA MONDIALE

Rédacteur en Chef : Dr Franck DEVULDER
Directeur de publication : Jean-Fabien REY
Editions DUREY
706, Chemin du Suy Blanc - 06610 LA GAUDE
Tél. : 04 92 27 38 87 - Fax : 04 92 12 81 18
E-mail : newsletter@ejournal-hge.fr

Pour recevoir correctement notre newsletter, il est conseillé d'ajouter notre email dans vos expéditeurs autorisés et/ou dans votre carnet d'adresses. **Consultez l'aide en ligne.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que, le cas échéant, d'un droit de rectification sur simple demande à Regifax. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, **suivez ce lien.**